



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

Mission des Actions Interministérielles

Secrétariat de la CDEC

Dossier suivi par André TENA

Perpignan, le

14 AVR. 2006

☎ : 04.68.51.67 74
☎ : 04.68.51 67 53

AVIS D'INSERTION AU RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

AUTORISATION D'EXPLOITATION COMMERCIALE EN VUE DE LA CREATION D'UN MAGASIN A L'ENSEIGNE «ALLIANCE PISCINES » A CABESTANY

Réunie le 10 avril 2006, la Commission Départementale d'Équipement Commercial des Pyrénées-Orientales a **accordé** à la SA « ALLIANCE PISCINE POLYESTER », agissant en qualité de future locataire et exploitante des locaux, l'autorisation de créer un magasin de vente de piscines, accessoires et fournitures, à l'enseigne «ALLIANCE PISCINES », d'une surface de vente de 85 m², situé sur la parcelle cadastrée section AA, n° 518, Mas GUERIDO, 3 bis rue Albert Einstein, à CABESTANY.

La présente autorisation est délivrée sans préjuger des avis et décisions relevant d'autres réglementations.

Le texte de cette décision est affiché pendant deux mois à la Mairie de CABESTANY.

LE PREFET,
Pour le Préfet et par délégation,
L'Attaché,


André TENA

Adresse Postale : 24 quai Sadi-Carnot - 66951 PERPIGNAN CEDEX
Mél : actions-etat@pyrenees-orientales.pref.gouv.fr

Téléphone : ☎ Standard 04.68.51.66.66

Renseignements :

☎ www.pyrenees-orientales.pref.gouv.fr

0090

PRÉFECTURE DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

Mission des Actions Interministérielles

Secrétariat de la CDEC

Dossier suivi par André TENA

Perpignan, le 14 AVR. 2006

Téléphone : 04.68.51.67 74
Fax : 04.68.51 67 53

AVIS D'INSERTION AU RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

**AUTORISATION D'EXPLOITATION COMMERCIALE EN VUE DE L'EXTENSION D'UN
MAGASIN A L'ENSEIGNE « INTERMARCHÉ » ET DE LA CREATION D'UN PRESSING, A
CERET**

Réunie le 10 avril 2006, la Commission Départementale d'Équipement Commercial des Pyrénées-Orientales a **accordé** à la SAS OULRICH, agissant en qualité d'exploitante du commerce, l'autorisation d'extension de 157 m², d'un magasin de vente au détail non spécialisé, à l'enseigne « INTERMARCHÉ », portant sa surface de vente totale à 2 136 m², et de création d'un pressing d'une surface de vente de 29,30 m², situés parcelles cadastrées section AR, n° 8 et n° 140, zone industrielle, CD 115 à CERET.

La présente autorisation est délivrée sans préjuger des avis et décisions relevant d'autres réglementations.

Le texte de cette décision est affiché pendant deux mois à la Mairie de CERET.

LE PREFET,

Pour le Préfet

La Sous-Préfète, Secrétaire Générale



Anne-Gaëlle BAUDOUIN